

Communiqué de presse

Le 12 décembre 2023, à Paris,

CELINE DUGAST ÉLUE PRÉSIDENTE DE L'ANFH

Le Conseil d'administration de l'Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (ANFH) a procédé, ce mardi 12 décembre 2023, à l'élection de sa nouvelle Présidente. Céline Dugast (FHF) succède à Céline Blondiaux (CFDT), présidente en 2023 de l'ANFH.



Représentante de la Fédération hospitalière de France (FHF), Céline Dugast est Directrice générale par intérim des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (HUS). Elle a auparavant assuré les missions de Présidente de l'ANFH Grand Est en 2017 et 2019 ainsi que celui de Vice-Présidente de l'ANFH Grand Est en 2020. Elle était présidente nationale de l'ANFH fin 2022 et vice-présidente en 2023.

Son parcours professionnel, tant opérationnel, que stratégique lui a permis de mettre à disposition des connaissances et compétences dans des démarches d'enseignement au plus près des évolutions du contexte de l'engagement public que des besoins des apprenants.

*« En 2024, nous fêterons avec une grande fierté les **50 ans de l'ANFH**. Je suis honorée d'avoir l'opportunité de valoriser à nouveau la formation du personnel hospitalier à travers le développement de compétences. L'égalité d'accès à la formation et le développement des compétences des agents est au cœur de nos préoccupations. Je ferai tout mon possible pour perpétuer des valeurs de proximité, de solidarité et de paritarisme pour agir demain au cœur des réformes annoncées de la formation professionnelle. Un grand merci pour la confiance qui m'a été accordée pour la mise en œuvre de la dernière année du plan stratégique 2020-2024 et la préparation du futur projet stratégique ! »* **Céline Dugast, Présidente de l'ANFH**

Ophélie Labelle (CGT) assurera pour sa part le rôle de vice-Présidente de l'ANFH en 2024.



Représentante de la Fédération Santé et Action Sociale de la Confédération Générale du Travail (CGT), Ophélie Labelle est préparatrice en pharmacie hospitalière au Centre Hospitalier de Perpignan et était, en 2020, vice-présidente de l'ANFH Occitanie. Elle siège au Conseil d'Administration de l'ANFH depuis 2012 et est membre du Bureau National depuis janvier 2019. Elle a assuré la présidence nationale de l'association en 2021.

Outre la présidente et la vice-présidente, Le bureau sera par ailleurs complété de Céline Blondiaux (CFDT), d'Agnès Lyda-Truffier (FHF), de Gilles Manchon (FO) et d'Olivier Rastouil (FHF).

L'ANFH en bref –

OPCA de la fonction publique hospitalière, l'Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier (ANFH) est agréée par le Ministère de la Santé pour collecter et gérer les fonds consacrés au financement du plan de formation (2,1% de la masse salariale), du Congé de formation professionnelle (CFP), congés pour VAE et pour Bilan de compétences (0,2% de la masse salariale), des études promotionnelles (0,6%), de la formation professionnelle des travailleurs handicapés pris en charge par les ESAT (4,8%) des agents de la Fonction publique hospitalière et du Développement professionnel continu (DPC) médical (0,5% et 0,75% de la masse salariale médicale) des personnels médicaux de ses établissements. L'ANFH offre à ses adhérents et leurs agents un ensemble de services visant à les accompagner dans la gestion de la formation, des compétences et des métiers : veille, information, offre de formation, outils méthodologiques, supports de communication... Reposant sur trois valeurs structurantes - paritarisme, solidarité et proximité - environ 500 administrateurs et 26 délégations territoriales regroupées en 16 délégations régionales œuvrent depuis 1974 pour l'égalité d'accès à la formation continue et le développement des compétences des agents employés par les établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux publics, soit plus d'un million de personnes. Depuis 2021, L'ANFH accompagne le développement de l'apprentissage dans la Fonction hospitalière.